

Denis FEISSEL\*

## Citoyenneté romaine et onomastique grecque au lendemain de la constitutio Antoniniana: les cognomina en –ἰανός dans les inscriptions de Pamphylie et de Bithynie

*Abstract:* As of 212 when Caracalla extended Roman citizenship to all free inhabitants of the empire, people in the Eastern provinces used various ways to bring together the widely different Greek and Roman onomastic formulae. Greek inscriptions of the post-212 period show that a few provinces of Asia Minor chose a particular style by adding a new *cognomen*, usually related to the father's name, between the *nomen* Aurelius and the diacritical *cognomen*: Aurelius Sosibius son of Demetrius, for instance, later changed his name to Aurelius Demetrianus Sosibius. We first intend to stress that such new *cognomina* may sometimes be related to feminine names or to some relatives other than the father, thus indicating kinship rather than direct filiation. We then consider which provinces across Asia Minor shared this characteristic onomastic style. Beside Pamphylia and some neighbouring provinces where such *cognomina* have been noticed long ago, several cities of Bithynia in Northern Asia Minor shows a very similar onomastic pattern. It is suggested that the frequent imperial expeditions crossing Bithynia during the Severan period encouraged new Roman citizens to systematically transform their previous nomenclature.

*Keywords:* Constitutio Antoniniana; Roman citizenship; onomastic habit; Pamphylia; Bithynia.

Entre le système romain classique des *tria nomina* et la nomenclature traditionnelle dans le monde hellénique, où le nom personnel est suivi du nom du père, la différence de structure est évidente. Aussi longtemps que la romanisation de l'Orient se limitait aux élites, la concession de la citoyenneté romaine n'a entraîné entre les deux systèmes onomastiques que des accommodements marginaux, les nouveaux citoyens prenant pour cognomen ce qui était auparavant leur nom unique. Pour indiquer la filiation, quand le besoin s'en faisait sentir, il suffisait d'insérer le patronyme grec entre gentilice et cognomen, conformément au système des *tria nomina*. En étendant la citoyenneté à tous les hommes et femmes libres de l'Empire, la constitution Antoninienne a généralisé le contact entre les systèmes onomastiques grec et romain, et suscité entre les deux des expériences d'hybridation. Il devient impossible, en effet, de se contenter des *tria nomina* quand la majorité des personnes portent indifféremment pour prénom Marcus et pour gentilice Aurelius. Plus que jamais la mention du patronyme s'est avérée nécessaire pour rendre à la nomenclature la fonction fondamentale de distinguer les individus. La solution la plus facile et la plus répandue consiste, sans égard pour le système romain, à accoler la formule grecque à la suite du gentilice: un Φίλων Φιλίππου, par exemple, devient simplement Αὐρήλιος Φίλων Φιλίππου. Plus sensible au changement de système onomastique, l'épigraphie de la Macédoine, entre autres, juxtapose l'ancienne formule à la nouvelle: un Agèsas fils d'Agathias s'appellera désormais «anciennement fils d'Agathias», Αὐρήλιος Ἀγησᾶς ὁ πρὶν Ἀγαθία.<sup>1</sup> D'autres régions de l'empire, au lendemain de la constitution Antoninienne, expérimentent diverses formes d'accommodement entre les deux systèmes, ce dont les inscriptions grecques, et en Égypte les papyrus, témoignent en abondance.

La référence classique à ce sujet a d'abord été l'étude pionnière de Georges Daux parue en 1977. Sous le titre «L'onomastique romaine d'expression grecque», l'auteur mettait l'accent sur «le passage du nom

---

\* Prof. Dr. Denis Feissel, École Pratique des Hautes Études (IVe section), Sorbonne, 45-47, rue des Écoles, FR – 75005 Paris (denis.feissel@college-de-france.fr).

<sup>1</sup> IG X 2/1 768, corrigé par Daux 1977, 414.

grec au nom romain» intervenu au III<sup>e</sup> siècle et appelait à «une série d'enquêtes statistiques, par époques et par régions, travail (...) à peine amorcé jusqu'ici».<sup>2</sup> Sur les pistes tracées par Daux, la recherche a depuis lors sensiblement progressé. L'importante monographie de Kostas Bouraselis sur la constitution de 212, publiée en grec en 1989 et dont l'édition allemande augmentée a paru en 2007, a largement tiré parti des données épigraphiques nouvelles, qui se sont multipliées notamment en Macédoine.<sup>3</sup> Dernièrement Athanase Rizakis a consacré au même sujet un nouvel essai de synthèse intitulé «La diffusion des processus d'adaptation onomastique: les *Aurelii* dans les provinces orientales de l'Empire».<sup>4</sup> Mais à l'exception d'une étude de Thomas Corsten sur les noms en -ιανός,<sup>5</sup> qui ne se limite d'ailleurs pas à la nomenclature des nouveaux *Aurelii*, la recherche s'est jusqu'à présent concentrée avant tout sur le monde grec d'Europe, l'Égypte ou la province d'Asie, en laissant quelque peu dans l'ombre le reste de l'Asie Mineure, au Nord comme au Sud. À présent que le *Lexicon of Greek Proper Names* est en voie d'achèvement,<sup>6</sup> l'immense documentation anatolienne sera bientôt disponible pour mener à bien ces «enquêtes statistiques» qu'appelait de ses vœux G. Daux. Les remarques suivantes n'ont d'autre ambition que de souligner l'originalité, du point de vue de l'ononastique, de deux régions qui après 212 ont adapté de façon semblable la nomenclature grecque au modèle romain: d'une part l'Asie Mineure méridionale, d'autre part la Bithynie. Il paraîtra naturel que ces pages soient dédiées au Professeur Sencer Şahin qui, durant quatre décennies, n'a cessé d'œuvrer dans ces deux régions au progrès de la discipline épigraphique.

Si l'on considère pour commencer le Sud de l'Asie Mineure, la formule onomastique prépondérante au lendemain de la constitution de 212 ne consiste pas à accoler aux *tria nomina* le patronyme grec au génitif comme on le fait généralement ailleurs; il s'agit là d'intercaler entre le gentilice Aurelius et le cognomen final, ou diacritique, à l'endroit où la nomenclature romaine place traditionnellement le prénom du père, un cognomen supplémentaire dérivé du patronyme grec. Ce cognomen intercalaire est un dérivé de type latin, ajoutant le suffixe -ιανός à un nom dont la base peut être latine, grecque ou même d'origine asianique. Par exemple, une certaine Νενα Πανταύχου, devenue Aurelia, ne s'appellera pas banalement Ἀὐρ. Νενα Πανταύχου, mais Ἀὐρ. Πανταυχιανὴ Νενα: formule d'inspiration romaine non seulement par l'emprunt du suffixe latin *-ianus*, mais par le lien de parenté indiqué par ce suffixe, dont l'usage dans le monde latin lui-même s'est depuis longtemps étendu bien au-delà de la filiation adoptive qui était sa fonction première. Ce type particulier de nomenclature couvre un ensemble régional cohérent, qui s'étend à toute la Pamphylie et déborde largement au Nord sur la Pisidie, à l'Est sur la Cilicie Trachée et sur l'Isaurie.<sup>7</sup> Plus à l'Ouest la Lycie, plus à l'Est la Cilicie Plane ignorent cette formule onomastique.

La première analyse systématique en a été donnée en 1973 par Gertrud Laminger-Pascher.<sup>8</sup> Bien que son étude se limite à la Pamphylie orientale et à la Cilicie Trachée, les 38 inscriptions recensées par l'auteur confirment pour une bonne part la fonction patronymique du cognomen intercalaire. Dans à peu près un cas sur quatre, nous savons comment s'appelle le père du personnage et il est manifeste que le patronyme est à la base du cognomen additionnel. Il s'ensuit que les enfants de même père ont en

<sup>2</sup> Daux 1977.

<sup>3</sup> Buraselis 2007.

<sup>4</sup> Rizakis 2011 (avec bibliographie p. 289–304).

<sup>5</sup> Corsten 2010. Voir plus bas n. 25.

<sup>6</sup> Après LGPN V.A: *Pontos to Ionia* et LGPN V.B: *Caria to Cilicia*, la troisième et dernière partie du tome V couvrira l'Anatolie centrale.

<sup>7</sup> Dans l'ensemble des provinces méridionales, le répertoire LGPN V.B se limite aux provinces côtières tandis que Pisidie et Isaurie sont réservées au dernier volume du tome V.

<sup>8</sup> Laminger-Pascher 1973, 48–51: «Patronymika auf -ΙΑΝΟΣ». Dans ce catalogue composé presque entièrement d'*Aurelii*, on note cependant la présence de deux *Claudii*. On voit par là que le type de cognomen qui s'est généralisé après 212 n'était pas sans précédent dans la région. Voir dans le même sens Corsten 2010.

commun le même cognomen. À Attaleia, par exemple, les deux fils d'un Aur. Taurinos s'appellent respectivement Aur. Taurinianos Sôkratês et Aur. Taurinianos Eutychès.<sup>9</sup> Il peut aussi se faire, quand les nomenclatures de deux frères sont coordonnées, que le cognomen commun soit au pluriel comme le gentilice: ainsi en Isaurie, les deux fils d'un M. Aur. Dêmètrios, Sôsibios et Rhodôn, sont appelés Μάρκοι Αὐρήλιοι Δημητριανοὶ Σωσίβιος καὶ Ῥόδων.<sup>10</sup> On relève de même à Selgè deux frères appelés Αὐρήλιοι Κλεανδριανοί.<sup>11</sup> Toutefois, même au pluriel, un cognomen de ce genre ne représente pas un «nom de famille» puisque, à la différence du gentilice, il ne se transmet normalement pas aux générations suivantes. On observe en revanche dans certaines familles, lorsque l'un des fils reprend le nom du grand-père, des nomenclatures où les cognomina se croisent pour ainsi dire d'une génération à l'autre: par exemple, un Aurélios Obrimianos Polémôn a pour fils un Aurélios Polémônianos Obrimos;<sup>12</sup> un Aurélios Anthestios Konônianos Blandos a pour fils un Aurélios Blandianos Konôn.<sup>13</sup>

On serait dès lors tenté de généraliser l'hypothèse patronymique, comme l'a suggéré en plusieurs occasions un savant familier de l'épigraphie anatolienne et particulièrement pamphylienne. Claude Brixhe, revenant sur le nom d'une Cilicienne, Aurélia Killaramôtianè Eia, conteste la traduction du premier cognomen: «pourquoi traduire ... “Aurélia Killaramotiane” et non, plus simplement et plus clairement, “Aurélia, fille de Killaramôs”?». <sup>14</sup> Avant de répondre à cette question, il est bon de rappeler la prudente mise en garde de Georges Daux: «L'abondance des dérivés en -ιανός est grande et notre information généalogique est courte. Il n'est donc pas possible, le plus souvent, de préciser le rapport du dérivé en -ιανός et du cognomen.»<sup>15</sup> Il convient d'ajouter que notre information généalogique exclut parfois l'origine patronymique du nouveau cognomen.<sup>16</sup> Ainsi à Termessos de Pisidie, un M. Aur. Oplès, homonyme de son père Oplès, a pour père adoptif un Hermaïos mais son premier cognomen est Padamourianos.<sup>17</sup> C'est aussi à Sidè le cas de M. Aur. Eutychianos Eutychès, dont le père ne s'appelle pas Eutychès mais Zôsimos.<sup>18</sup> On relève également à Selgè une Aur. Xenônianè Mайдatè, dont le père ne s'appelle pas Xenôn mais Limnaios, et le père adoptif Arsas.<sup>19</sup> Dans ces trois cas, la base du cognomen

<sup>9</sup> Laminger-Pascher 1973, 51 n. 72 (copie inédite de J. Keil): Αὐρ. Ταυρεινιανός Σωκράτης et Αὐρ. Ταυρεινιανός Εὐτύχης, fils d'Αὐρ. Ἀριστοδημιανός Ταυρεῖνος.

<sup>10</sup> Keil et al. 1935 n° 109 (Gelicik Ören), cité par Laminger-Pascher 1973, 49 n° 8: on notera le changement de nomenclature entre d'une part le père M. Αὐρ. Δημήτριος Ῥόδωνος (patronyme juxtaposé), d'autre part la sœur du père Αὐρ. Ῥοδωνιανῆ Χας (cognomen patronymique) et les fils Μάρκοι Αὐρήλιοι Δημητριανοὶ Σωσίβιος καὶ Ῥόδων (cognomen patronymique au pluriel).

<sup>11</sup> ISelge 52: Αὐρηλίου (*sic*) Κλεανδριανῶν Μέμνονος καὶ Τληπολέμου. Le cognomen Kleandrianos ne doit pas être patronymique, les deux frères étant probablement les fils de l'agonothète Μάρκου Αὐρηλίου Μεμνονιανοῦ Τληπολέμου.

<sup>12</sup> Bean – Mitford 1965 n° 20 (Ayasofya): Αὐρήλιος Πολεμνιανός Οβριμος νέος, fils de Αὐρήλιος Οβριμιανός Πολέμων νέος.

<sup>13</sup> SEG 20 56 (Hamaxia): Αὐρ. Ἀνθέστιον Κοωνιανὸν Βλάνδων, fils de Αὐρ. Βλανδιανός Κόνων.

<sup>14</sup> C. Brixhe, *Bull. ép.* 1994, 599 (p. 586), sur l'inscription Bean – Mitford 1970 n° 19 (reprise par J. Nollé, ISide I, pp. 195–202). Brixhe, *ibid.*, revient également sur le nom de Φλα(βίου) Σιδήτου Τυρωνιανοῦ (SEG 36 971, repris par J. Nollé, ISide I, pp. 223–224), qu'il traduit par «Fl. Sidètès, fils de Tyrôn», bien que Tyrônianos soit en position finale; mieux vaut comprendre Fl. Sidètès Tyrônianos (deux cognomina du même homme), ou Fl. Sidètès fils de Tyrônianos.

<sup>15</sup> Daux 1977, 411.

<sup>16</sup> Ces remarques ont été rédigées avant la parution du répertoire LGPN V.B (cf. n. 6), qui met judicieusement en garde (Introduction, p. XXX) contre la généralisation de l'hypothèse patronymique et qui enregistre également des cas de «matronymic cognomen».

<sup>17</sup> TAM III/1 104: Μάρ. Αὐρ. Παδαμουριανὸν Οπλητα, fils adoptif de Ἑρμαίου Οβριμοτου, φύσει δὲ (né de) Οπλεους. Cf. TAM III/1, p. 297 pour la généalogie.

<sup>18</sup> ISide II 128: M. Αὐρήλιος Εὐτυχιανός Εὐτύχης, fils de Ζωσίμου.

<sup>19</sup> ISelge 15: Αὐρηλιαν Ξεωνιανὴν Μαιδάτην, fille de Αρσα Καλλιμάχου, φύσει (née de) Λιμναίου, femme de Πουπλίου Πλανκίῳ[υ Μαγνι]ανοῦ Ξένωνος.

n'est sûrement pas le nom du père.<sup>20</sup> Dans le dernier cas, il se pourrait que Maidatè doive son cognomen supplémentaire à son mari, P. Plankios Magnianos Xenôn.<sup>21</sup>

L'hypothèse patronymique est également exclue lorsque le cognomen en -ιανός est dérivé d'un nom uniquement féminin. Ainsi à Séleucie d'Isaurie, un M. Aur. Bérénikianos Athènodôros pourrait être le fils, petit-fils ou neveu d'une Bérénikè.<sup>22</sup> Une famille d'Ariassos en Pisidie retient particulièrement l'attention puisqu'un de ses membres est connu par une inscription datée de 213/214, au lendemain même de la constitution Antoninienne.<sup>23</sup> Les deux frères Molesis et Artimas, devenus Marci Aurelii, ont inséré leur patronyme à la manière romaine (Τροκονδου υἱός) avant leur cognomen personnel ; ils ont intercalé en outre, entre le gentilice et le patronyme, le cognomen Nanèrianos, qui est le même pour les deux frères. Non seulement Nanèris n'est pas le nom de leur père, Trokondas, mais ce nom indigène n'existe qu'au féminin: Nanèris pourrait être mère ou grand-mère des deux frères, sinon une parente plus éloignée.

On évitera dans ces conditions de traduire systématiquement tout cognomen de ce type par «fils, ou fille, d'Untel». Tel est bien, statistiquement, le cas le plus fréquent, mais non la règle générale. Il paraît donc préférable de réserver la notion de «cognomen patronymique» aux cas de filiation clairement établie, et d'adopter ailleurs la notion plus large de «cognomen de parenté». De toute façon, un cognomen de ce type ne peut être traduit de manière satisfaisante. Patronymique ou non, le dérivé en -ιανός n'est pas un simple indicateur de parenté: faisant partie intégrante de la nomenclature, il faut se contenter de le transcrire sans traduction.

Les remarques suivantes visent à reconsidérer les limites géographiques que l'on prête généralement au phénomène étudié. S'il est vrai que l'Asie Mineure méridionale a fait à partir de 212 un usage systématique du cognomen de parenté, elle n'a pas introduit là une innovation sans précédent<sup>24</sup> et n'a pas eu non plus l'exclusivité de la formule. Sur l'origine de ces formations, Thomas Corsten a donné en 2010 une «étude préliminaire» mettant en évidence, dans une perspective diachronique, la diversité des fonctions que les dérivés en -ιανός ont revêtues dans le monde grec.<sup>25</sup> On constate bien avant les formules qui nous occupent l'usage du cognomen «patronymique», non pas à l'origine comme cognomen intercalaire mais comme cognomen principal: tel le nom Markianos donné au fils d'un Markos. L'auteur relève également que le cognomen intercalaire, du type qui nous intéresse, a été expérimenté dans l'Asie mineure méridionale avant le tournant de 212, sans peut-être assez souligner le saut quantitatif entraîné par la constitution de Caracalla, quand des formules jusque là sporadiques deviennent tout à coup prépondérantes. La diffusion des cognomina en -ιανός en position de premier cognomen n'est pas sans précédent, mais elle connaît alors un changement d'échelle. Pourtant les nomenclatures caractéristiques du Sud de l'Asie Mineure sont loin d'avoir connu partout le même succès. Ni la Lycie<sup>26</sup> ni la Cilicie Plane, non plus que la province d'Asie si richement documentée, n'ont fait après 212 un usage

<sup>20</sup> La filiation est incertaine dans le cas exceptionnel où le même personnage cumule deux cognomina de même type: ainsi à Sagalassos Αὐρ. Διομηδιανὸν Μακεδονιανὸν Ῥόδωνα (IGR III 357).

<sup>21</sup> L'hypothèse d'un cognomen pour ainsi dire «marital» pourrait s'appliquer également à Αὐρ. Τρεβημιανὴ Ματειδία, épouse d'Αὐρ. Τρεβημις Νουμέριος (Bean – Mitford 1970 n° 87).

<sup>22</sup> CIG III 4429: M. Αὐρ. Βερενικιανοῦ Ἀθηνοδώρου.

<sup>23</sup> ICPisidia 110 (an 402 d'Ariassos = 213/214 p. C.): [M. Αὐ]ρήλιος Νανηριανὸς Τροκονδου υἱὸς Μολεσις; *ibid.* 129: M. Αὐρ. Νανηριανὸς Τροκονδου υἱὸς Αρτιμας. Les deux frères ont pour oncle M. Αὐρήλιος Αρτιμιανὸς Μολεσις.

<sup>24</sup> Voir ci-dessus n. 8.

<sup>25</sup> Corsten 2010. La même année l'auteur faisait paraître son répertoire exhaustif des noms grecs d'Asie Mineure, du Pont à l'Ionie: LGPN V.A.

<sup>26</sup> Signalons pour mémoire, à Sidyma en Lycie, le cas exceptionnel de M. Αὐρ. Ἀντιπατριάου Δημοσθένους τοῦ καὶ Ἀνδροβίου (TAM II 200), dont le père s'appelait peut-être Antipatros; de façon originale, la fille de ce Dèmosthénès n'a pas tiré du nom de son père un cognomen dérivé, mais du supernomen de son père, Androbios, un supernomen dérivé: Μαρκίαν Αὐρηλιαν Ἀριστοτέλειαν τὴν καὶ Ἀνδροβιανήν.

semblable des dérivés en -ιανός. Dans le reste de l'Asie Mineure, et même dans l'ensemble du monde grec, seule la Bithynie présente une évolution comparable à celle des provinces méridionales.

Thomas Corsten a lui-même attiré l'attention sur une épitaphe du territoire de Nicomédie, de peu postérieure à la constitution Antoninienne. Zoélianos Maximos, mort sans être citoyen romain, porte un cognomen en -ιανός, peut-être déjà patronymique; quant aux enfants de Maximos, devenus Aurelii en 212, ils indiquent clairement leur filiation en prenant pour premier cognomen Maximianos ou Maximianè.<sup>27</sup> De la même façon à Krateia, les trois fils d'un Aur. Dionysianos Pontikos portent tous le même cognomen patronymique, Pontikianos, et l'on présupera que leur père était fils d'un Dionysios.<sup>28</sup> Comme on l'a remarqué plus haut dans les provinces méridionales, lorsque le cognomen de parenté est commun à plusieurs enfants, il peut se décliner au pluriel comme le gentilice. C'est le cas à Prousius de l'Hypios pour deux frères, Αὐρ(ήλιοι) Βασσιανοὶ Βάσσοσ καὶ Θάλασσοσ, dont on connaît le père Μ(ἄρκος) Αὐρ(ήλιος) Μενεκρατιανὸς Βάσσοσ, probablement le fils d'un Ménékrate.<sup>29</sup>

C'est encore à Prousius de l'Hypios que l'on assiste à l'adoption la plus massive, sans être pourtant générale, de nomenclatures de ce type. On dispose en effet d'une dizaine de dédicaces ayant collectivement pour auteurs les phylarques des douze tribus de la cité, peu avant et peu après la constitution de 212. À raison de deux ou trois phylarques par tribu, c'est plus d'une centaine de nouveaux Aurelii qu'enregistrent ces inscriptions. La plupart d'entre eux sont porteurs d'un cognomen en -ιανός, comme Aur. Apphoutianos Staphylos, Aur. Aristidiano Markianos, Aur. Artémidōrianos Achilleus, pour ne citer que le début de l'index alphabétique. L'analyse systématique de ces listes reste à faire,<sup>30</sup> étude rendue délicate du fait que leur chronologie relative n'est pas facile à préciser. Il est clair cependant qu'à la différence des phylarques, membres d'une classe moyenne où coexistent des formules onomastiques diverses, les grands notables de la cité qui sont honorés par les tribus ont revêtu sans exception à partir de 212 la nomenclature caractéristique des nouveaux Aurelii. Le rôle de marqueur social joué par ces formules ressort également des nouvelles listes d'archontes de Prousius récemment publiées par Mustafa Adak:<sup>31</sup> à l'exception de Poplios Domitios Proklos, premier archonte, qui est citoyen romain de naissance, les quatre archontes ses collègues qui sont des Aurelii de fraîche date portent tous en première position un cognomen de parenté, respectivement Nikētianos, Pisōnianos, Hēliodōrianos, Antōnianos.

Ces inscriptions bithyniennes appellent à compléter les observations déjà faites dans les provinces méridionales sur des nomenclatures de même type, et à nuancer ici encore la fonction d'un cognomen qui n'est pas forcément patronymique.<sup>32</sup> D'autres questions se posent pour les deux régions: dans quelle mesure le cognomen de parenté a-t-il été employé avant 212? dans quelles cités et dans quel milieu social s'est-il généralisé à partir de 212? combien de générations ont-elles pratiqué ce type de nomenclature avant qu'il ne tombe en désuétude? les répertoires exhaustifs dont on dispose désormais ne manqueront pas de fournir, au prix d'analyses systématiques, des réponses à ces interrogations.

Peut-être sera-t-il plus difficile d'expliquer qu'au lendemain de la constitution Antoninienne deux régions éloignées l'une de l'autre, au Nord et au Sud de l'Asie Mineure, aient opté pour la même

<sup>27</sup> TAM IV/1 287: Αὐρήλιος Μαξιμιανὸς Μάξιμος et [Μαξ]ιμιανή Ἀθηναίς, fils et fille de Ζοηλιανὸς Μάξιμος. Selon l'éditeur, F. K. Dörner, la lacune est trop courte pour restituer le gentilice de Maximianè Athénaïs.

<sup>28</sup> SEG 13 524 (Krateia): Αὐρήλιοι Πο]ντικιαν[ὸς] Διονύσιος, Ποντικιαν[ὸς] Ζήνων, Ποντικιανὸς Ἀλέξανδρος, Αὐρηλίοι[ς] Διονυσιανῶ Ποντικῶ κέ Χρυσιπιανῆ Κλεοπάτρα γονεῦσι γλυκυτάτοις μνήμης χάριν.

<sup>29</sup> IPrusias 25.

<sup>30</sup> Fernoux 2004, 217–218, relève à Prousius quelques exemples seulement de changement d'état civil.

<sup>31</sup> Adak 2007.

<sup>32</sup> Relevons seulement un cas de cognomen commun au mari et à la femme: IPrusias 50, dédicace de [Αὐ]ρηλία Αὐγιανή Χρυσίον à son mari Μ. Αὐρήλιον Αὐγιανὸν Φιλητιανόν. Il pourrait être emprunté par la femme au mari (cf. ci-dessus n. 21), à moins qu'il ne se réfère à un ascendant commun.

solution de compromis entre onomastique latine et onomastique grecque. En ce qui concerne la Bithynie, on est tenté de rappeler le passage réitéré des empereurs de la dynastie sévérienne, en route pour l'Orient, par Nicomédie, Prousius et d'autres cités de la région.<sup>33</sup> Et l'on sait par Dion Cassius que le 4 avril 214, Caracalla lui-même célébra son anniversaire à Nicomédie.<sup>34</sup> Il serait sans fondement d'attribuer la romanisation des nomenclatures grecques, sous une forme ou une autre, à une intervention impériale directe: si le pouvoir romain s'en était préoccupé, ce qui est a priori improbable, on constaterait moins de diversité d'une province à l'autre. La fréquente présence des empereurs en Bithynie a tout au plus incité les Aurelii de fraîche date à adapter sans délai leur ancien nom à leur nouveau statut; ces circonstances adjuvantes ne suffisent pas à expliquer le choix d'une formule plutôt qu'une autre, et les mêmes circonstances ne valent évidemment pas pour les provinces méridionales. La concordance observée entre les deux régions reste pour l'heure une énigme.

Ces rapides remarques sur la fonction et la diffusion des cognomina en *-ιανός* n'ont eu d'autre but que d'inciter à poursuivre l'enquête, sur une base documentaire aussi étendue que possible. Dès à présent, on fera bien de ne pas surestimer la portée de la constitution Antoninienne sur la longue histoire de l'onomastique grecque antique. Certes ses effets à court terme, sous diverses formes, se sont fait largement sentir. Il n'en est pas moins vrai que les nouvelles formules apparues dans le monde grec au lendemain de 212 n'ont connu qu'un succès épisodique. Dès le siècle suivant, on assiste au retour en force du modèle grec traditionnel, nom et patronyme, rarement précédé du gentilice Aurelius que son universalité même a rendu facultatif. Cependant, pour conclure avec la Pamphylie qui a été notre point de départ, on remarquera que les noms en *-ιανός*, bien après l'abandon de la formule de parenté en faveur au III<sup>e</sup> siècle, continuent de représenter jusqu'à la fin de l'Antiquité une proportion particulièrement élevée dans l'onomastique régionale. Il n'est pas difficile de glaner, à travers la prosopographie chrétienne du diocèse asianique publiée en 2006 par Sylvain Destephen, les noms d'évêques pamphyliens comme Hilarianos et Ouërianos de Pergè, Touësianos de Kasai, Mouianos de Liménai, Matidianos de Kôrakèsion, Tribônianos d'Aspendos et d'autres encore.<sup>35</sup> Faut-il rappeler que le fameux Tribonien, ministre de Justinien, était lui aussi un Pamphylien,<sup>36</sup> et que le père du grand juriste, d'après la Souda, s'appelait Makédonianos? On voit par là comment les dérivés en *-ιανός*, passagèrement spécialisés au III<sup>e</sup> siècle dans une fonction généalogique, ont durablement enrichi le stock des noms de la région, contribuant à conférer au Sud de l'Asie Mineure son profil onomastique caractéristique.<sup>37</sup>

#### Bibliographie

- |                     |  |
|---------------------|--|
| Adak 2007           | M. Adak, Zwei neue Archontenlisten aus Prusias ad Hypium, <i>Chiron</i> 37, 2007, 1–10.  |
| Bean – Mitford 1965 | G. E. Bean – T. B. Mitford, <i>Journeys in Rough Cilicia in 1962 and 1963</i> , Wien 1965.   |
| Bean – Mitford 1970 | G. E. Bean – T. B. Mitford, <i>Journeys in Rough Cilicia 1964–1968</i> , Wien 1970.  |
| Buraselis 2007      | K. Buraselis, <i>ΘΕΙΑ ΔΩΡΕΑ. Das göttlich-kaiserliche Geschenk. Studien zur Politik der Severer und zur constitutio Antoniniana</i> , Wien 2007. |

<sup>33</sup> Sur les charges entraînées pour les cités de Bithynie par le passage des armées et des empereurs, voir à présent Stauner – Schwartz 2007, avec bibliographie et dossier épigraphique.

<sup>34</sup> Cass. Dio 77,18,1.

<sup>35</sup> Destephen 2008, 1002–1003 (fastes épiscopaux de la Pamphylie). Sur quelque 90 évêques pamphyliens, on compte 13 noms en *-ιανός*.

<sup>36</sup> PLRE III, p. 1335–1339, Tribonianus 1.

<sup>37</sup> Cet article est une version révisée de ma communication présentée à Oxford à l'occasion des 1800 ans de la *constitutio Antoniniana*. Les Actes de cette rencontre, réunie le 15 juin 2012 à All Souls College par Boudewijn Sirks, sont restés inédits.

- Corsten 2010 Th. Corsten, Names in -IANOΣ in Asia Minor: a Preliminary Study, in: R. W. V. Catling – F. Marchand (éd.), *Onomatologos. Studies in Greek Personal Names presented to Elaine Matthews*, Oxford 2010, 456–463.
- Daux 1977 G. Daux, L'onomastique romaine d'expression grecque, in: H. G. Pflaum (éd.), *L'onomastique latine: actes du Colloque International sur l'Onomastique Latine organisé à Paris du 13 au 15 oct. 1975*, Paris 1977, 405–417.
- Destephen 2008 S. Destephen, *Prosopographie chrétienne du Bas Empire 3. Prosopographie du diocèse d'Asie*, 325–641, Paris 2008.
- Fernoux 2004 H.-L., Fernoux, *Notables et élites des cités de Bithynie aux époques hellénistique et romaine (IIIe s. av. J.-C. - IIIe s. ap. J.-C.)*. Essai d'histoire sociale, Lyon 2004.
- Keil et al. 1935 J. Keil – H. Swoboda – F. Knoll, *Denkmäler aus Lycaonien, Pamphylien und Isaurien*, Leipzig – Wien 1953.
- Laminger-Pascher 1973 G. Laminger-Pascher, *Index grammaticus zu den griechischen Inschriften Kilikiens und Isauriens*, Wien 1973.
- Rizakis 2011 A. Rizakis, La diffusion des processus d'adaptation onomastique: les Aurelii dans les provinces orientales de l'Empire, in: M. Dondin-Payre (éd.), *Les noms de personne dans l'Empire romain*, Bordeaux 2011, 253–262.
- Stauner – Schwartz 2007 K. Stauner – H. Schwartz, Die Parapompé des Kaisers und seines Heeres im nordwestlichen Kleinasien, *Gephyra* 4, 2007, 1–35.

### Özet

#### Constitutio Antoniniana'nın ardından Roma Vatandaşlığı ve Yunan Onomastiği: Pamphylia ve Bithynia Yazıtlarında –ιανόϛ *cognomen*leri

Caracalla'nın 212 yılında imparatorluk içerisinde yaşayan köle olmayan herkese Roma vatandaşlığı bahşetmesiyle birlikte imparatorluğun doğu eyaletlerinin ahalisi birbirlerinden oldukça farklı olan Hellen ve Roma isimlerini değişik çözümlenmelerle bir arada kullanmıştır. 212 yılı sonrasına tarihlenen Hellen yazıtları bize çok az sayıda Küçük Asya eyaletinde isme genellikle baba adıyla ilgili yeni soy isim eklenme yoluna gidildiğini göstermektedir: Örneğin, Demetrios oğlu Aurelius Sosibios sonraları ismini Aurelius Demetrianos Sosibios olarak değiştirecektir. Burada üzerinde özellikle durmak istediğimiz konu yeni soy isimlerinin bazen babadan ziyade yakın akraba ya da kadın adlarıyla bağlantılı oluşudur. Böylelikle doğrudan kan bağından ziyade yakınlık belirtilmektedir. Makalede ayrıca bu karakterdeki isimlerin Küçük Asya'da hangi bölgelerde görüldüğü üzerinde durulmaktadır. Benzer isim yapısının çok uzun zamandır görülüp kayıt altına alındığı Pamphylia ve bazı komşu bölgeleri bir kenara koyarsak, benzer isim yapısı Küçük Asya'nın kuzeyinde Bithynia Bölgesi'nde çok sayıda kentte görülür. Yazar tarafından Severuslar Hanedanı döneminde doğuya düzenlenen seferlerde Bithynia Bölgesi'nin geçiş güzergahı üzerinde olması neticesinde, Roma'nın yeni vatandaşlarını, önceki isim alma yöntemlerini sistematik olarak değiştirmeye teşvik etmiş olabileceği öne sürülmektedir.

*Anahtar Kelimeler:* Constitutio Antoniniana; Roma vatandaşlığı; onomastik adetler; Pamphylia; Bithynia.